

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Compte rendu de la séance du 12 septembre 2023

<u>En exercice :</u> 17	<u>Sont présents :</u> Sylviane ANTOINE, Jeannine FOURNIER, Liliane GOJJAT, Martine JOSEPH, Marie-Christine KITYNSKI, Michèle LONGUEVILLE, Angélico MATTIONI, Hélène THEVENIN, Chantal WILLEMS
<u>Présents :</u> 9	<u>Représentés :</u> Patricia BAYETTE par Sylviane ANTOINE, Dominique LEGER par Jeannine FOURNIER, Denis VARNIER par Martine JOSEPH
<u>Votants :</u> 11	<u>Absents et Excusés :</u> Jean-Louis CANOVA, Christelle CHAUMART, Lydie LERECH, Patrick ROBERT, Sylvie SCHUFT
	<u>Secrétaire de séance :</u> Marie-Christine KITYNSKI

La condition de quorum n'étant pas remplie lors de la réunion initiale prévue le 7 septembre ; cette seconde assemblée, réunie pour statuer sur le même ordre du jour que la précédente, est ouverte sans condition de quorum.

Madame JOSEPH Martine prend la présidence et dénombre 9 membres régulièrement présents. Marie-Christine KITYNSKI a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE : Le compte rendu de la séance du 26 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

1/ Aide sociale (8.2) : Participation financière pour le règlement d'une facture d'énergie (dossier arrivé le 2 août 2023).

2/ Aide sociale (8.2) : Convention, pour des séances d'Activités Physiques Cardio-santé, avec l'association Siel Bleu.

Questions, suggestions diverses et informations

Délibérations du conseil :

1/ DE 2023 018 : Participation financière pour le règlement d'une facture d'énergie (dossier arrivé le 02/08/2023)

Dans le cadre de sa convention "Solidarité Energie" avec le Département de la Meuse, le CCAS est saisi d'une demande d'aide financière d'un montant de 200€, pour le règlement d'arriérés de consommation d'électricité et de gaz d'un montant total de 1 036,00 €, soit environ 20% de la facture. La CAF est sollicitée pour 400€ et le département pour 300€, le reliquat restant pouvant faire l'objet d'un nouveau plan d'apurement.

Cette demande concerne une famille récemment installée sur la commune, dans un logement du parc privé à Ancerville. Cette famille, à revenu modéré et variable, est accompagnée par le service social depuis son arrivée.

Les trois enfants du couple ont dû être placés un temps. Ils sont aujourd'hui revenus au domicile, avec un accompagnement DIPADE.

Les parents ont fourni de gros efforts, tant sur le plan financier, que sur les conditions de vie dans le logement. Madame s'est mobilisée pour trouver du travail, d'abord à temps partiel en CDD, et elle a dernièrement obtenu un CDI. Monsieur, lui a plus de difficultés dans sa recherche d'emploi, du fait de troubles DYS.

Aujourd'hui, le couple a nettement amélioré sa situation financière, mais son budget reste déséquilibré avec les arriérés dûs à ENGIE et des revenus variables.

La famille sollicite une prise en charge de sa dette d'électricité et de gaz, afin de repartir sur une base financière saine. Elle n'a reçu aucune aide sur le FSL cette année et répond aux conditions pour en solliciter une.

L'assistante sociale émet un avis favorable à ce dossier, au regard des efforts fournis par la famille.

Après avoir pris connaissance du dossier et fait le point sur les ressources et les charges mensuelles du demandeur,

Le Conseil d'Administration,

- DECIDE à l'unanimité d'accorder cette aide de 200.00€.

2/ DE 2023 019 : Convention "Programme EssenSiel" avec l'association Siel Bleu

Martine JOSEPH, Vice-Présidente du CCAS, informe les membres présents que la convention "Programme EssenSiel", prise sur 2022-2023 avec l'association Siel Bleu, est arrivée à son terme.

Elle propose de prendre une nouvelle convention avec cette association qui présente un nouveau programme pour des séances d'Activités Physiques Adaptées Cardio-santé.

Il s'agit d'un programme de 40 séances d'une heure d'activités physiques adaptées en collectif, pour 15 à 20 participants, axés sur un travail cardio-respiratoire. En effet, le travail d'endurance, pilier de la condition physique, présente un intérêt certain pour la santé. De plus, l'aspect collectif permet la préservation du lien social.

Les séances restent destinées à un public Senior à partir de 60 ans et pourraient être organisées, comme actuellement, à la salle de la Maison des Services.

En complément, des séances de marche nordique avec bâtons seront également proposées afin de faire découvrir une nouvelle activité aux bénéficiaires et ainsi favoriser le travail cardiorespiratoire en extérieur.

Le coût de cette prestation est de 2 800€00. La Conférence des Financeurs, organisme qui subventionne des actions ciblées en faveur de la prévention de la perte d'autonomie, peut-être sollicitée à nouveau cette année pour participer financièrement à ce projet. Pour rappel, l'an dernier, elle avait participé à hauteur de 1 890€00.

Après en avoir délibéré,

les membres décident d'adopter la nouvelle convention de prestation de services proposée par l'association Siel Bleu.

Ils autorisent le Président du CCAS, ou son représentant, à signer ladite convention et à demander toutes subventions afférentes à ce dossier.

Affaires non soumises à délibérations :

Questions, suggestions diverses et informations :

*** OCTOBRE ROSE :**

> La boxe a annoncé une animation pour octobre rose lors de son AG _ date demandée par Marie-Christine auprès d'Angélique DESCHAMPS.

Après retour d'Angélique, Marie-Christine informe que la boxe a planifié son animation le 26/10 et qu'elle pourra intervenir également dans la manifestation organisée par le ccas.

> En attente des nouvelles des pompiers pour se joindre à eux pour la marche.

*** BRIOCHE DE L'ADAPEI :**

> vente à domicile, comme l'an dernier.

> date de livraison arrêtée au 13 octobre (action prévue par l'UNAPEI du 9 au 15 octobre 2023).

> commande : 70 brioches, comme l'an dernier (prix=5€).

> participants : - Hélène et Sylvie (à confirmer) pour secteur route de Gue/Chalaide, autour école des chevreuils,

- Liliane pour secteur de Gue,

Voir parmi les absents si quelqu'un veut se joindre à Liliane – la contacter directement.

- Jeannine pour secteur Grand bois/Valtiermont

- Martine et Chantal pour secteur centre bourg